



Congés payés malgré un arrêt maladie

Par **Andrea**, le **25/09/2012** à **19:00**

Bonjour,rrnrnJe viens de démissionner et mon employeur m'a fait travailler jusqu'au dernier jour du préavis mais il me reste des congés payés qu'il me doit.rnLe problème c'est qu'il me certifie qu'il doit m'en enlevé car j'ai états en arrêt maladie et en accident de travail. Est-ce vrai?rrnrnJ'ai travailler de Décembre au 17 Septembre mais en arrêt maladie 1 mois et accident de travail pendant 1 mois. Combien de jour de congés me doit-il?rrnrnMerci

Par **alterego**, le **25/09/2012** à **19:51**

Bonjour,rrnrnOn pourrait se trouver avec 2 périodes de congés payés, merci de préciser Selon l'activité de l'entreprise il y aurait une ou deux périodes de congés payés. Merci de préciser le secteur d'activité. rnrnrnEn ce qui concerne l'accident de travail, les périodes, dans la limite d'une durée ininterrompue d'un an, pendant lesquelles l'exécution du contrat de travail est suspendue pour cause d'accident du travail, dont accident de trajet, ou de maladie professionnelle sont considérées comme périodes de travail effectif.rnrnCordialement

Par **Andrea**, le **25/09/2012** à **19:54**

Bonjour,rrnrnMerci de votre réponse :DrnOups oui j'ai oublier de préciser que je travaillais dans une entreprise d'aide à domicile.rnrnD'accord merci :D